68

COPIE d'une Lettre de la Municipalité d'Avignon,
A
MM. les Maire & Officiers Municipaux & Habitans de Carpentras.
Du 14 Janvier 1791.

MESSIEURS,

Les Avignonais ont toujours regardé les Comtadins comme leurs Freres; ils ont toujours accueilli avec empressement ceux d'entr'eux que l'oppression a forcé de réclamer leur secours; la conduite aussi ferme que désintéressée qu'ils ont tenue à l'égard des habitans de Cavaillon, ne doit laisser aucun doute sur leurs sentimens.

Cette façon de penser ne permet pas à la Municipalité d'Avignon de voir avec indifférence la conduite tyrannique que tient l'Assemblée, dite représentative du Comtat, vis-à-vis des habitans de Carpentras & des Milices de diverses Communes du Comtat; Elle n'a pu apprendre sans douleur & sans indignation que ces Milices, attirées à Carpentras sous divers prétextes, y sont retenues par violence; que la même voie est employée pour retenir, sous le joug du peu de membres qui prétend encore composer l'Assemblée des Représentans du Comtat, les Patriotes qui forment la majeure partie des habitans de Carpentras.

En conséquence, la Municipalité d'Avignon croit qu'il est de son devoir & de la dignité de la Nation Avignonaise, d'offrir sa médiation, secours & assistance, tant aux Patriotes opprimés de Carpentras, qu'à toutes les Communes du Comtat dont les Milices sont retenues, ou qu'on voudrait faire marcher par force & par menaces à Carpentras; elle déclare donc par la présente qu'elle est prête à déployer à la premiere requisition toutes les forces donc elle peut disposer, & promet de ne poser les Armes, qu'après avoir rétabli le calme & la tranquillité dans tout le Comtat.

C'est avec ces sentimens que nous sommes,

MESSIEURS,

Vos très-humbles
& très-obéissans serviteurs.
Signés, LES MAIRE ET OFFICIERS
MUNICIPAUX D'AVIGNON.